

# COMMUNE DE HAMBYE

## COMPTE RENDU

*De la SEANCE du CONSEIL MUNICIPAL du 10/06/2021*

*Présidence de Monsieur Michel VOISIN, Maire*

Présents : MMES et MM. VOISIN. RUAULT. WASCHINGER. CHAPON. LESAULNIER. LECERF. GUILLOTTE. LADROUE-DENIS. PEPIN. PIGNET. LHERMITTE. BRIONNE. LEPETIT.  
Absent excusé : Vincent LENGRONNE.

Le Maire fait part de la démission de Mme Sabine VARIN, elle sera remplacée par Mme Nathalie LE BRETON, M. Pierre HUREL, Mme Myriam GODEFROY et M. Janick HAMES ayant refusé de siéger.

**1. Vente d'un terrain rue des Roseaux.**

M. Julien HUREL, représentant la SCI des 3 H a sollicité la commune pour acquérir une bande de terrain rue des Roseaux, le long de la parcelle B 818 lui appartenant dans le lotissement. Le conseil municipal accepte cette vente de terrain d'environ 200 m<sup>2</sup>, au prix fixé le 10 avril 2017, soit 19.50 € le m<sup>2</sup> net vendeur. L'acquéreur prendra à sa charge les frais d'acte et de géomètre.

**2. Convention avec le département pour le diagnostic assainissement.**

Le conseil municipal accepte la proposition d'assistance à maîtrise d'ouvrage du Département de la Manche pour la mise en œuvre du diagnostic d'assainissement des communes de Hambye, Cerisy-la-Salle et Roncey. La commune de Hambye portera le projet des 3 communes, une convention détermine la participation de chacune d'entre elles.

**3. Pacte de gouvernance de Coutances Mer et Bocage.**

La communauté de communes a transmis à chaque commune membre son projet de pacte de gouvernance visant à définir les modalités de travail entre les communes et l'intercommunalité et à réaffirmer la place du maire dans l'organisation des services de proximité.

Le conseil municipal n'est pas opposé au principe du projet mais souhaite avoir des précisions en ce qui concerne l'impact financier des rétrocessions de certaines compétences.

**4. Travaux de voirie chemin du Mesnil-Gonfroy.**

Les travaux réalisés par l'entreprise EUROVIA donnent satisfaction, il y a un surcoût pour des travaux supplémentaires à l'entrée du chemin. Le Maire est autorisé à régler cette dépense.

**5. Nom du bulletin municipal.**

Lors de la distribution du premier bulletin municipal en fin d'année 2020, la population a été sollicitée pour lui proposer un nom. La commission communication a sélectionné plusieurs propositions. Le Conseil Municipal choisit de nommer le bulletin « le Petit Hambyon ».

Certains membres du conseil souhaitent une publication du bulletin pour l'été, plusieurs communications devant être apportées à la population. La commission élargie se réunira le mercredi 16 juin.

Par ailleurs, le site Internet va être réactualisé et porté par un autre hébergeur.

**6. Centre de secours de Hambye.**

Gaëtan LHERMITTE, conseiller et pompier, souhaite évoquer le devenir du centre de secours et alerter sur les difficultés d'engager les secours faute de personnel disponible sur Hambye. Il évoque également le garage des véhicules partagé avec les services techniques. Une solution de séparation de ce garage peut être envisagée à moindre coût. Le maire s'engage à étudier la disponibilité du personnel de la Marpa pour maintenir le centre.

**7. Chemin de la Rairie.**

Vincent Lengronne souhaite effectuer des travaux dans le chemin communal afin de faciliter son exploitation. La commission de la voirie se rendra sur place le 24 juin prochain.

**8. Remplacement de la chaudière de la Poste.**

La chaudière, consommant plus de 8000 litres de fuel par, est vétuste. Le SDEM50 propose d'accompagner les communes dans le renouvellement des chaudières fioul et le dossier de demande de subvention. Le conseil municipal autorise le Maire à signer la convention avec le SDEM50.

**9. Signalétique des marchés et des commerces.**

Des panneaux indiquant les marchés et les commerces, de 6 m de long par 1.50 m de haut seront installés aux entrées de bourg sur la RD 13. Le conseil valide la proposition de l'entreprise LAVIE de Gavray à 1 389.60 € ttc pour la structure métallique et la proposition de l'entreprise RENOUVIN de Villedieu à 600 € ttc pour 2 bâches et 2 panneaux.

Fait à HAMBYE, le 15 juin 2021  
Le Maire,